

# Aperçu Légisocial

## REGISTRE UNIQUE DE SÉCURITÉ

REGISTRE UNIQUE DE SÉCURITÉ

Période d'utilisation du

REGISTRE UNIQUE DE SÉCURITÉ

Dépôt légal : Septembre 2020

NetLEGIS

26, rue de Londres 75009 PARIS

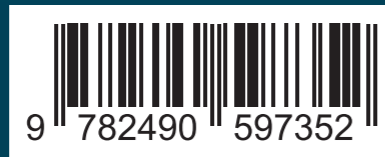
SAS au capital de 50.000€

RCS Paris B 532 792 439

TVA FR77 532792439

[www.legisocial.fr](http://www.legisocial.fr) - [contact@legisocial.fr](mailto:contact@legisocial.fr)

ISBN : 978-2-490597-35-2



legisocial

legisocial

---

# REGISTRE UNIQUE DE SÉCURITÉ

---

*Aperçu LégiSocial*

## Contrôles et vérifications des équipements Installations - Machines

p.01 à p.31

# Aperçu Légisocial

### DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Le registre unique de sécurité permet de rassembler l'ensemble des documents de vérification et de contrôle en matière d'hygiène et de sécurité que la réglementation impose dans un seul document.

Il réunit notamment tous les documents attestant de la vérification et du contrôle des équipements et machines : attestations, consignes, résultats et rapports de vérifications, contrôles techniques.

Doivent être consignés :

- La périodicité des vérifications et des contrôles ;
- La date et la nature de la vérification ou du contrôle effectué ;
- Le nom et l'adresse de la personne ou de l'organisme chargé du contrôle ou de la vérification ;
- Le nom et la qualité de la personne qui a effectué le contrôle ou la vérification ;
- Les observations éventuelles du vérificateur.

L'employeur doit conserver le registre pendant 5 ans et le tenir à la disposition des agents de contrôle de la CARSAT, de l'inspection du travail, du médecin du travail et de la CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail) et/ou du CSE (comité social économique).

Les observations et mises en demeure notifiées par l'inspection du travail en matière de santé et de sécurité, de médecine du travail et de prévention des risques doivent également être conservées pendant 5 ans par l'employeur. Il est conseillé de les retranscrire au verso de ce registre.

Articles L 4711-1 à L 4711-5, D 4711-2, D 4711-3 du Code du Travail

Entreprise (Raison sociale) : .....

Établissement : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone :

Fax :

E-mail : .....

Chef d'entreprise (Nom / Prénom) : .....

Date d'ouverture du registre

Date de clôture du registre

Lieu de conservation du registre : .....

.....

Observations et  
mises en demeure de  
l'inspection du travail

p.33 à p.45

Date et heure de la vérification       -  h  min

Installation, machine, matériel, équipement contrôlé(e)

Objet de la vérification

Référence réglementaire

Nom et qualité de l'agent vérificateur

Organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur

N° de référence du rapport classé dans le dossier spécial

Observations essentielles et urgentes

Résultats de la vérification

Signature

Aperçu Légisocial

Date et heure de la vérification       -  h  min

Installation, machine, matériel, équipement contrôlé(e)

Objet de la vérification

Référence réglementaire

Nom et qualité de l'agent vérificateur

Organisme agréé auquel appartient l'agent vérificateur

N° de référence du rapport classé dans le dossier spécial

Observations essentielles et urgentes

Résultats de la vérification

Signature

## Observations et mises en demeure de l'inspection du travail

Aperçu Légisocial

Entreprise (Raison sociale) : .....

Établissement : .....

Adresse : .....

Téléphone :

Fax :

E-mail : .....

Chef d'entreprise (Nom / Prénom) : .....

Date d'ouverture du registre

Date de clôture du registre

Lieu de conservation du registre : .....

Date de la visite

Mise en demeure et/ou observations de l'inspection du travail

Nom et signature de l'agent de contrôle de l'inspection du travail

Date de la visite

Mise en demeure et/ou observations de l'inspection du travail

Nom et signature de l'agent de contrôle de l'inspection du travail

Date de la visite

Mise en demeure et/ou observations de l'inspection du travail

Nom et signature de l'agent de contrôle de l'inspection du travail

Date de la visite

Mise en demeure et/ou observations de l'inspection du travail

Nom et signature de l'agent de contrôle de l'inspection du travail

Aperçu L

égisocial

Aperçu LégiSocial